INVESTIR AU CAMEROUN

Avril 2020 / N° 96

GRANDS CHANTIERS - AGRICULTURE - ENERGIE - MINES - INDUSTRIE - SERVICES - FINANCE

Toutes les forces du Cameroun mobilisées contre le virus

Les mesures prévues pour amortir le choc économique

Camtel, 4e opérateur mobile au Cameroun

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour
l’actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Les oiseaux de mauvais augure…

Nous sommes tous vulnérables face à cette pandémie qui s'abat sur l'humanité. Nous le savons et nous nous protégeons, autant que nos moyens nous le permettent. Mais est-il vraiment utile de multiplier les prédictions apocalyptiques concernant l'Afrique ?
Selon la Radio-télévision belge et son Grand Journal d'Anne Goderniaux, notre pays est *« frappé de plein fouet »* par l'épidémie, son *« Etat est laissé à l'abandon »* et *« l'accès des populations aux informations utiles est impossible »*. Ou pour ce think tank rattaché au Ministère français des Affaires Etrangères, en Afrique *« le taux de médicalisation est quasi-nul et les systèmes de santé nationaux peuvent être considérés comme saturés d'office »* ou encore *« le discrédit qui frappe les paroles institutionnelles va s'amplifier»*. Bref, pour eux, si ce n'est pas encore le chaos, ça va le devenir, inévitablement.
Que ces gens se rassurent, au Cameroun, comme dans de nombreux pays d'Afrique, les autorités sont mobilisées, des campagnes de dépistage sont en cours, les populations ont appris les gestes qui protègent et les soignants sont tous aussi dévoués comme partout dans le monde.
A tous ces gens qui s'inquiètent soudainement pour notre santé, nous pouvons leur rappeler que si, en Afrique subsaharienne le Coronavirus a déjà tué près de 200 fois, le paludisme y tue 30 000 personnes par mois. Chaque année, en Afrique subsaharienne, les ravages du paludisme représentent plus de 3,5 fois ce que le Coronavirus a fait subir au monde entier depuis le début de l'épidémie.

On nous demande de nous préparer au pire. Merci de cette sollicitude, mais ce pire, l'Afrique le connait bien, elle le gère déjà au quotidien.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • L'économie camerounaise face au Coronavirus

09 • Coronavirus : avis de tempête sur l'économie nationale

10 • Des entreprises soutiennent la croisade gouvernementale contre la pandémie

10 • Le patronat réclame des « mesures politiques » de soutien aux entreprises

11 • Le brasseur SABC exclut le recours « au chômage partiel et aux licenciements »

11 • Heetch, spécialiste du transport VIP par véhicules et motos-taxis, cesse ses activités au Cameroun à cause du Coronavirus

LEADER DU MOIS

34 • Flavien Kouatcha vend le génie camerounais à Emmanuel Macron au salon de l'agriculture de Paris

INTERVIEW

13 • Robert Beidi : « Gérer la crise sanitaire sera moins difficile et beaucoup moins cher que gérer une éventuelle crise économique »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. Mbodiam, Sylvain Andzongo, Idriss Linge, Muriel EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : **Jérémie FLAUX,**
Corrections : **Souha TOURE**

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression

Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 19-23
FINANCE ..... P 24-27
AGRICULTURE ..... P 28
ENERGIES ..... P 29
INFRASTRUCTURES ..... P 30
INDUSTRIES ..... P 31
TRANSPORTS ..... P 32
TIC & TELECOMS ..... P 33

CAMTEL OBTIENT TROIS NOUVELLES CONCESSIONS ET DEVIENT LE 4E OPÉRATEUR DU MOBILE AU CAMEROUN

Le 12 mars 2020, la ministre des Postes et Télécoms (Minpostel), Minette Libom Li Likeng, a procédé à la remise officielle de trois conventions de concession octroyées par l'État à la société Camtel, l'opérateur historique des télécoms dans le pays. « *L'octroi des concessions à Camtel vise à renforcer la productivité de l'opérateur historique national, en vue de l'amélioration de l'offre de services de télécommunications électroniques de qualité, à des coûts abordables (…), ceci en application des très hautes prescriptions du chef de l'État en matière de développement de l'économie numérique* », explique-t-on au Minpostel.

Concrètement, a-t-on appris, les trois nouvelles concessions octroyées à l'opérateur public des télécoms sont relatives à « *l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques mobiles, à couverture nationale, ouvert au public, lié aux technologies d'accès 2G, 3G et 4G* » ; « *l'établissement et l'exploitation d'un réseau électronique de communications électroniques fixes à couverture nationale ouvert au public par accès filaires* » ; et « *l'établissement et l'exploitation d'un réseau de transport de communications électroniques, y compris les stations d'atterrissage de câbles sous-marins et des téléports vers les réseaux satellites* ».

Grâce à ces nouvelles concessions, qui font officiellement de Camtel le 4e opérateur du mobile au Cameroun (après MTN, Orange et Nexttel), avec autorisation de déployer jusqu'à la 4G, l'État camerounais renforce davantage la position de l'opérateur historique au cœur du développement du secteur des télécoms et TIC dans le pays.

Le défi de la transparence et de l'équité

Selon nos sources, les nouvelles concessions attribuées à Camtel vont induire une réorganisation interne de l'entreprise en Business Unit, chargées de gérer chacune des nouvelles concessions. « *Ces Business Unit, à moyen terme, soit dans un horizon de 3 ans, devront aboutir à une séparation fonctionnelle mature* », qui pourrait alors induire la mise en place de filiales, consacrant ainsi la mutation de Camtel en un groupe des télécoms.

Mais, pour parvenir à cette mutation majeure, l'entreprise publique des télécoms doit pouvoir relever de nombreux défis. « *Titulaire de trois titres d'exploitation, Camtel devra plus que par le passé faire face à des soupçons de non-transparence, voire de corruption ou de gestion non équitable des opérateurs dans les segments qui leur sont propres. Camtel fera également face à des récriminations et reproches, en cas de faible qualité de service, service après-vente approximatif, lenteur dans la mise à disposition des services* », fait-on remarquer au Minpostel.

Afin d'éviter le feu des critiques et de ne pas s'installer dans la posture d'un opérateur en situation « *d'abus de position dominante* », Camtel devra « *se conformer au respect des indicateurs de qualité de service contenus dans les cahiers de charges et conformes aux normes internationales* », apprend-on de bonnes sources. « *Tous les dossiers, sans distinction de leurs origines, doivent être traités de manière équitable et transparente, conformément à la règlementation en vigueur, et la traçabilité comptable et technique des opérateurs devra être assurée* », souffle-t-on au Minpostel.

Brice R. Mbodiam

LES CHIFFRES DU MOIS

25%

Avec un backbone à fibre optique de 12 000 km, le Cameroun a encore beaucoup à faire dans le déploiement de cette infrastructure stratégique en matière de développement des télécoms dans le pays. En effet, dans un document officiel, Camtel, l'opérateur historique des télécoms et gérant exclusif de la fibre optique, révèle que « *sur les 360 chefs-lieux d'arrondissement que compte le Cameroun, on dénombre à peine 25% bénéficiant (…) de la présence d'une station de transmission optique (…), avec une forte disparité pour les localités rurales* ».

« *Cela signifie simplement qu'à peine 25% des unités administratives concernées sont couvertes par la fibre optique* », explique un technicien en service à Camtel. Avant d'ajouter : « *d'où tout l'intérêt des nouvelles conventions de concession qui viennent d'être octroyées à Camtel. Elles vont permettre de déployer davantage la fibre dans le pays* ».

200

Dans le cadre du partenariat signé depuis 2016 avec le centre de formation du Collège de la Salle de Douala, dans la capitale économique du Cameroun, le transporteur ferroviaire Camrail a démarré le 16 mars 2020, la session de formation d'une nouvelle cuvée de 60 jeunes camerounais aux métiers ferroviaires.

Cette formation d'une durée d'un mois, financée à 50% par l'entreprise ferroviaire, ouvrira par la suite aux bénéficiaires préalablement sélectionnés par concours, les portes de l'emploi au sein de Camrail. La nouvelle cuvée sera formée dans les filières « *agents manœuvres* » et « *aides conducteurs* », apprend-on. Depuis le lancement de ce projet de développement des métiers du ferroviaire au Cameroun, Camrail a déjà formé et recruté environ 200 jeunes.

1,2 milliard FCFA

Grâce à un financement de la Banque mondiale, le gouvernement camerounais va doter les riziculteurs encadrés par la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry), dans l'Extrême-Nord, de magasins de stockage des intrants. Le projet, qui va engloutir 1,2 milliard de FCFA, prévoit également la construction de bureaux pour les organisations mises en place pour la gestion de l'eau.

Les chantiers de toutes ces infrastructures en cours de construction ont été visités les 13 et 14 mars 2020 par le directeur général de la Semry, Fissou Kouma, et le coordonnateur du Programme de lutte contre les inondations (Pulci), cheville ouvrière de ces projets. Selon les conducteurs du projet et les entreprises mobilisées sur les différents chantiers, les travaux seront livrés dans trois mois, c'est-à-dire au mois de mai 2020.

95 000 litres

Le 8 mars 2020, la marine nigériane a effectué une saisie de 95 000 litres de gasoil de contrebande, en route pour le Cameroun, a révélé la presse nigériane. Ce trophée de la guerre contre la contrebande aux frontières entre le Cameroun et le Nigeria a été présenté le 12 mars 2020 dans l'État d'Akwa Ibom.

Transporté par une embarcation de fortune, le gasoil qui s'apprêtait à rejoindre la région du Sud-Ouest du Cameroun était conditionné dans 316 fûts contenant chacun 300 litres de produits pétroliers, apprend-on. Les contrebandiers n'ont pas pu être appréhendés. Les intéressés ont pris la clé des champs en apercevant la marine sur leur chemin. Le Nigeria est l'un des épicentres de la contrebande au Cameroun du fait notamment d'une frontière poreuse d'environ 1500 km entre les deux pays.

L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE FACE AU CORONAVIRUS

Depuis le 6 mars 2020, le Cameroun a rejoint la liste des pays qui font face à la crise du Coronavirus, pandémie qui s'est déclarée en Chine en début d'année, avant de s'étendre quasiment à toute la planète. Face à cette crise, le gouvernement camerounais a dû prendre des mesures de restriction dès le 17 mars, pour essayer de contenir la propagation de ce virus importé par des compatriotes provenant généralement des pays européens secoués par la pandémie.
Entre fermeture des frontières (avions-cargos et navires continuent cependant d'approvisionner le pays en produits essentiels), limitation de la circulation entre les villes, rationnement des flux dans les marchés… les mesures prises le 17 mars ont une grosse incidence sur l'activité économique dans le pays. Une activité économique que l'instance sous régionale chargée de piloter la politique monétaire et financière dans la zone Cemac essaye de maintenir à flot, pour éviter un naufrage. Dans cette optique, la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) a édicté un ensemble de mesures visant principalement à ouvrir les vannes du financement aux États et aux entreprises (baisse des taux directeurs, injection de liquidité dans le système bancaire, baisse des coûts des transactions financières, report des dettes dues par les États…), afin d'élargir leurs marges de manœuvre dans le contexte actuel du Coronavirus.
Bien que ces mesures prises par le Comité de politique monétaire de la Beac impactent déjà les entreprises, notamment en matière d'accès au financement, le patronat camerounais, lui, continue d'attendre un accompagnement majeur de la part des pouvoirs publics. Dans un communiqué publié le 31 mars 2020, le groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), la plus importante organisation patronale du pays, a suggéré 18 mesures concrètes à implémenter par le gouvernement. L'ensemble de ces propositions se résume à une sorte de pause dans l'acquittement de certains impôts majeurs dû par les entreprises, l'accélération du paiement de la dette intérieure de l'État, le remboursement des crédits de TVA aux entreprises...
En attendant la réponse que les pouvoirs publics pourraient apporter à cette requête du patronat, ainsi que les effets immédiats de la politique monétaire de souplesse décidée par la Banque centrale, votre magazine esquisse une photographie d'une économie camerounaise prise en tenaille par le Covid-19.

Brice R. Mbodiam

Coronavirus : avis de tempête sur l'économie nationale

Depuis le 18 mars 2020, le Cameroun s'est bunkerisé, comme tous les pays victimes de l'épidémie du Coronavirus. En effet, le 17 mars 2020, au sortir d'une réunion de crise, le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, a édicté 13 mesures mettant quasiment le pays en état d'urgence. Ces mesures vont de la fermeture partielle des frontières à la limitation des déplacements dans le pays, en passant par la fermeture des écoles, l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, la régulation des flux dans les marchés et le ralentissement de certaines activités commerciales (restaurants, débits de boissons, transports, etc.).
Toutes ces mesures répondent à la gravité de la situation. En effet, en très peu de temps, les cas de Coronavirus confirmés dans le pays sont montés en flèche, et les prévisions sur le court et le moyen terme ne sont pas des plus reluisantes. Mais, au-delà du bilan sanitaire, l'heure semble opportune pour l'analyse des répercussions économiques de cette pandémie et des dernières mesures gouvernementales.
En fermant ne serait-ce que partiellement ses frontières avec le reste du monde, le Cameroun, dont la consommation est gravement extravertie, s'achemine vers des pénuries diverses. En effet, en dépit des récentes assurances données par le ministre du Commerce sur la disponibilité des stocks de produits tels que le riz, le poisson, le lait, principaux produits de grande consommation au Cameroun, l'horizon ne semble pas reluisant sur le moyen terme.

Montée des tensions inflationnistes

Même la possibilité donnée aux avions-cargos et autres navires transportant des produits alimentaires de desservir le pays n'incite pas à l'optimisme, la plupart des pays de provenance des produits censés être transportés par ces avions et navires étant déjà eux-mêmes bunkérisés, du fait de la crise du Coronavirus.
En plus, le Cameroun a suspendu l'importation d'animaux et produits halieutiques provenant des pays touchés par la pandémie. Face à la rareté qui s'annonce, l'on s'achemine vers la naissance de tensions inflationnistes. Pour preuve, dans les pharmacies, les prix des produits tels que les gels hydroalcooliques, conseillés pour désinfecter les mains dans le cadre des mesures d'hygiène recommandées pour se prémunir d'une infection au Coronavirus, ont littéralement explosé.
De même, la fermeture à partir de 18h des débits de boissons et autres restaurants, ainsi que la limitation des flux dans ces lieux, portera un grand coup aux industries brassicole et touristique, ainsi qu'à toutes leurs chaînes de valeurs. Il en est de même de l'annulation de toutes les conférences, séminaires et autres voyages d'affaires, qui procurent généralement beaucoup de recettes aux hôtels.

Pertes des revenus équivalents à 4,1% du PIB

D'ailleurs, dans une étude rendue publique le 13 mars 2020 à Addis Abeba, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) prédit, pour le Cameroun, une chute de 3,1% des revenus du tourisme et des exportations pétrolières et hors pétrole, à cause de la crise du Coronavirus.
Le bureau Afrique centrale de la CEA se veut encore plus alarmiste. Selon cette instance, les pertes que le Cameroun pourrait enregistrer sur ses revenus du tourisme et d'exportations représenteront jusqu'à 4,1% du PIB du pays. Avec un pic de 2% du PIB sur les revenus des exportations du pétrole brut, 1,5% du PIB sur les revenus du tourisme et 0,6% du PIB sur les revenus issus des exportations d'autres matières premières et produits d'exportation.
Mis côte à côte, ces manque-à-gagner sont autant de pertes de recettes pour l'État camerounais, qui, en plus de la lutte contre Boko Haram et les séparatistes anglophones, doit également faire face à une nouvelle crise interne : le Coronavirus.

Brice R. Mbodiam

Des entreprises soutiennent la croisade gouvernementale contre la pandémie

Le 16 mars 2020, des responsables de la société Prometal Aciérie ont remis au ministre de la Santé publique, Malachie Manaouda, un chèque d'un montant de 100 millions de FCFA, comme contribution à la lutte contre la pandémie du Coronavirus au Cameroun. Avec ce don, le leader de la métallurgie (fer à béton et autres produits agricoles et de construction en acier) dans le pays est la 2e entreprise à s'engager financièrement aux côtés de l'État camerounais, dans la croisade contre la pandémie du Coronavirus.

Le 13 mars 2020, la Société camerounaise de raffinage Maya & Cie a été la première à se manifester. Elle a remis un chèque de 150 millions de FCFA au ministre de la Santé publique au titre de sa contribution à la lutte contre la pandémie de Coronavirus.
De son côté, la Fondation Orange, mise en place par l'opérateur de la téléphonie mobile Orange Cameroun, a remis au gouvernement l'équivalent de 100 millions de FCFA en matériel médical, pour faire face au Coronavirus.
En plus de cette sollicitude envers le gouvernement, la filiale au Cameroun du groupe Orange a également pensé à accompagner ses abonnés, dans ce contexte de crise sanitaire. Dans un communiqué publié le 21 mars dernier, cet opérateur des télécoms annonce l'instauration de la gratuité des frais sur les transferts d'argent de compte à compte, « *sans limites de montant* », via son réseau pour limiter les manipulations de cash. Orange Cameroun a également décidé de la gratuité des frais sur les paiements de facture d'eau via Orange Money, pour « *permettre aux populations d'effectuer en toute sérénité le lavage systématique de mains* » ; et de la baisse des prix des équipements permettant l'accès à l'internet.
MTN Cameroun, le leader du marché du mobile au Cameroun, a quant à lui suspendu pour 30 jours renouvelables, les frais sur les transferts d'argent sur son réseau Mobile Money, pour des montants inférieurs ou égaux à 20 000 FCFA.

Le patronat réclame des « mesures politiques » de soutien aux entreprises

Réuni en Conseil d'administration extraordinaire le 19 mars 2020 à Douala, le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) a exprimé, dans un communiqué officiel, ses « *vives préoccupations et inquiétudes face aux répercussions déjà perceptibles* » du Coronavirus sur certaines entreprises.
Ces préoccupations sont d'autant plus vives que, souligne le plus important regroupement patronal camerounais, la crise du Coronavirus dans le pays « *pourrait entraîner* » un véritable « *désastre économique, social et humain* ».
Aussi, le Gicam appelle-t-il « *à mobiliser en urgence l'ensemble des instruments de politique monétaire, budgétaire et commerciale, mais également à mettre en place des politiques inédites de soutien aux entreprises et aux ménages, pour gagner la guerre contre le Coronavirus* ».
Dans cette optique, le Gicam, qui salue les mesures gouvernementales prises le 17 mars 2020 (fermeture des écoles, des frontières sans préjudice sur les échanges commerciaux, etc. suspension des missions à l'étranger, etc.), annonce qu'il fera « *instamment* » des propositions au gouvernement.

Le brasseur SABC exclut le recours « au chômage partiel et aux licenciements »

Parmi les récentes mesures prises par les autorités camerounaises, afin de limiter la propagation du Coronavirus dans le pays, il y a la fermeture des débits de boissons et autres restaurants à partir de 18h. Selon les analystes, cette mesure aura un impact notable sur l'industrie brassicole.
Mais, en dépit de cette réalité, Emmanuel de Tailly, le directeur général (DG) du groupe SABC, le leader du marché brassicole dans le pays, promet de ne pas « *avoir recours au chômage partiel ou aux licenciements* » des employés du groupe qu'il dirige. « *Tout est fait pour maintenir l'activité même sur mode dégradé* », confie-t-il.
Au demeurant, pour poursuivre ses activités dans un contexte de menace du Coronavirus, le leader du marché brassicole au Cameroun a mis en place une cellule de crise. Elle déploie certaines mesures de prévention et rend compte, au quotidien, au DG. Il s'agit, par exemple, depuis début mars 2020, du confinement systématique pour 14 jours, de tous les collaborateurs de retour de mission à l'étranger, avec un suivi journalier par les médecins et infirmiers du groupe.
Par ailleurs, « *devant la propagation de la maladie et les dernières mesures de restriction des voyages et déplacements en Europe et partout ailleurs, nous avons renforcé notre dispositif et nous encourageons le travail à distance pour nos collaborateurs dont la présence au bureau n'est pas indispensable* », indique une source interne à l'entreprise.
Mieux, souffle la même source, l'entreprise brassicole a suspendu tous les déplacements professionnels à l'étranger, les déplacements à l'intérieur de ses établissements au Cameroun (sauf cas de force majeure) et privilégie désormais les réunions par vidéoconférence avec port obligatoire des masques… La sensibilisation quotidienne du personnel et des visiteurs sur les mesures à respecter pour se protéger et protéger les autres contre le Coronavirus a également été instaurée.

Heetch, spécialiste du transport VIP par véhicules et motos-taxis, cesse ses activités au Cameroun à cause du Coronavirus

La start-up française Heetch, qui a lancé sa plateforme de location de véhicules et motos-taxis au Cameroun en septembre 2019, a annoncé au mois de mars 2020 « *la suspension* » de ses activités dans le pays. Mais, des termes du communiqué rendu public à cet effet incitent plutôt à penser à un arrêt définitif des activités.
« *Heetch, entreprise française, a démarré ses opérations au Cameroun en septembre dernier. Directement impactée par la crise du Coronavirus sur le sol français, Heetch a décidé de suspendre ses opérations au Cameroun, le dernier pays lancé, afin de recentrer ses activités sur ses autres pays. C'est pourquoi nous devons, à compter de ce jour, suspendre l'application dans la ville de Douala. L'équipe Heetch tient à remercier l'ensemble des passagers. Nous regrettons profondément de ne pas pouvoir continuer nos investissements au Cameroun* », explicite la start-up.
Avec cette mauvaise nouvelle, c'est un réseau de 250 motos-taxis VIP, qui avait contribué à moderniser le transport par motos dans la capitale économique camerounaise, qui se ferme. L'on se souvient que c'est le 8 mai 2019 que Heetch avait annoncé la réussite d'une opération de levée de fonds de 34 millions d'euros (environ 23 milliards de FCFA), pour s'implanter au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Algérie, au Sénégal et développer ses activités en Belgique.

Reports de crédits, financement des PME : les banques en ordre de bataille contre la pandémie

Dans un communiqué rendu public le 20 mars 2020, l'Association des professionnels des établissements de crédit du Cameroun (Apeccam) énonce un certain nombre de dispositions à prendre par les banques pour faire face aux répercussions de la crise du Coronavirus sur l'économie camerounaise.

Pour faire face aux ravages de cette pandémie, « *l'Apeccam invite ses membres à être attentifs aux demandes des commerçants et des entreprises qui tirent la sonnette d'alarme pour leur trésorerie ; à mettre à la disposition des clients des liquidités pour soutenir leurs entreprises ; à accorder et maintenir des crédits bancaires aux agents économiques, en particulier aux PME/PMI qui pourraient rencontrer des difficultés résultant du développement de l'épidémie de Coronavirus…* », peut-on lire dans le communiqué.

En plus de cet appel au financement des entreprises dans ce contexte de crise sanitaire ayant des répercussions graves au plan économique, le regroupement des banques appelle ses adhérents à « *envisager avec les clients les moyens compréhensibles de gestion classique de la renégociation des dettes bancaires, afin d'accompagner et de soutenir les agents économiques qui auraient besoin de renégocier leurs contrats et leurs échéanciers de remboursement* ».

Toujours selon l'Apeccam, pour atténuer le choc au sein des entreprises, il est utile de « *reporter, pour une période déterminée d'accord parties, les remboursements de crédits pour les entreprises, période ne pouvant excéder un an dans un premier temps* » ; de « *supprimer les pénalités et les coûts additionnels de reports d'échéances et de crédits des entreprises ; et enfin soutenir les clients et les sensibiliser à l'usage du numérique afin de réduire la fréquence dans les guichets des banques* ».

Au demeurant, fait savoir la corporation des banquiers, ces efforts doivent être soutenus aussi bien par la Banque centrale (Beac) que l'État camerounais. « *La Beac devrait renoncer temporairement à la décision de réduction des liquidités dans le système bancaire, qui a été prise par le Comité du marché monétaire lors de la session de février 2020, et envisager plutôt de faciliter l'accès des banques au marché monétaire par la baisse de ses taux d'intérêt et l'augmentation des plafonds de refinancement en cas de pression de liquidités* », suggère l'Apecam.

Par ailleurs, estime l'association des établissements de crédit, « *les pouvoirs publics et l'autorité monétaire doivent s'astreindre à accélérer les règlements des factures et les créances des fournisseurs locaux, afin de ne pas paralyser leurs activités* » dans ce contexte de crise sanitaire.

BRM

Robert Beidi

« GÉRER LA CRISE SANITAIRE SERA MOINS DIFFICILE ET BEAUCOUP MOINS CHER QUE GÉRER UNE ÉVENTUELLE CRISE ÉCONOMIQUE »

Titulaire du MBA de IMD Business School, en Suisse, et du Master of Science in Management de l'EM Lyon Business School, en France, Robert Beidi est un expert multidimensionnel. Ingénieur statisticien économiste, titulaire d'un Master en économétrie de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, il a assuré d'importantes fonctions au sein de banques en Europe et en Afrique. Aujourd'hui, il opère dans le secteur des assurances où il est COO dans un grand groupe panafricain. Expert en stratégie, il apporte sa contribution aux réflexions sur les plans émergence des différents pays africains. C'est avec ce passionné de la finance et de l'économie qu'Investir au Cameroun tente de décrypter la crise du Coronavirus dans le monde, avec un ancrage sur le cas du Cameroun.

Entretien avec Brice R. Mbodiam

Investir au Cameroun : Dans une étude sommaire publiée le 13 mars 2020, le bureau Afrique central de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (ECA) annonce des pertes économiques équivalentes à 4,1% du PIB au Cameroun, à cause de la crise du Coronavirus. Quels commentaires pouvez-vous faire de cette statistique ?

Robert Beidi : La crise du Coronavirus représente en effet le plus grand défi que les économies d'Afrique et plus généralement du monde ont connu au cours des 10 dernières années. Il est déjà à peu près certain qu'elle aura un impact plus étendu et plus profond que la crise financière de 2007.

Toutefois, dans la plupart des dernières simulations faites par différentes agences de prévision économique, en cas de crise dure

ne dépassant pas 3 mois, le Cameroun affichera tout de même sur 2020 une croissance économique enviable de l'ordre d'1 à 2% selon les agences. Cette performance viendra principalement de la diversification de son économie et des différentes réformes économiques effectuées ces dernières années sous l'impulsion du FMI.
Le Cameroun s'en tirera beaucoup mieux que tous ses voisins de la Cemac et le Nigeria. Ces pays, producteurs de pétrole pour la plupart, devraient tous enregistrer une forte baisse de l'activité économique.

IC : La publication de cette étude est survenue avant la prise de mesures radicales par le gouvernement camerounais, à l'effet d'éviter la propagation de la pandémie. Ces mesures vont de la fermeture des frontières (même si les échanges commerciaux vont se poursuivre avec les avions cargos et navires) à la réduction des déplacements dans le pays, la limitation des flux dans les marchés et la régulation de l'ouverture de certains commerces. Quel impact ces décisions gouvernementales peuvent-elles avoir sur les prévisions initiales de l'ECA ?
RB : La vraie question est de savoir si ces mesures seront suffisantes pour endiguer la propagation de la crise sanitaire. La réponse est probablement négative, car de vrais obstacles se poseront lors de leur mise en œuvre. Ainsi, il faudra concilier deux exigences presque antagonistes : la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus ou Covid-19 et la nécessité de permettre à l'économie, surtout informelle, de continuer d'avancer. Cela laisse très peu de marge de manœuvre à l'action des pouvoirs publics pour ériger une barrière face à l'avancée du Coronavirus. Et comme les statistiques épidémiologiques du Coronavirus ne peuvent donc qu'augmenter, le Gouvernement se verra dans l'obligation de renforcer l'actuel dispositif pour stopper la chaîne de contamination.

IC : L'étude susmentionnée s'appuie principalement sur les revenus du pétrole (-2%), du tourisme (-1,5%) et d'autres produits exportés par le Cameroun (-0,6%). Quelles autres activités économiques seront les plus touchées par cette crise, selon vous ?
RB : Cette étude malheureusement se limite essentiellement aux secteurs générateurs de devises. Il ne faut pas négliger l'aspect de diversification de l'économie camerounaise. Ainsi, aux côtés des secteurs de rente, il y a aussi une vraie économie nationale sur laquelle il importe également de mesurer l'impact du Coronavirus.
Le transport urbain et interurbain fait ainsi partie des principales victimes du Coronavirus (mototaxis, taxis, bus de transport de voyageurs, etc.), du fait de la réduction drastique des déplacements par les populations. Et cela a un effet direct, très perceptible, sur la distribution de produits pétroliers. L'on n'observe plus du tout des files d'attente dans les stations-service.
L'hôtellerie et la restauration ne sont pas en reste ; ils présentent un visage témoignant d'une profonde détresse, qui durera encore plusieurs semaines.

IC : De votre point de vue, comment un entrepreneur peut-il s'adapter à un contexte de pandémie du Coronavirus dans un pays comme le Cameroun ?
RB : C'est le moment de s'inspirer de ce proverbe chinois qui dit que dans chaque crise il y a une opportunité. Et pour capter cette opportunité, deux attitudes sont envisageables.
La première consiste à identifier des besoins spécifiques émanant de cette crise et à y répondre en fournissant des produits recherchés pendant cette crise, mais qui le seront également après. C'est le cas, par exemple, des gels hydroalcooliques qui auront un bel avenir devant eux. De manière générale, tout ce qui porte sur l'hygiène corporelle outdoor, c'est-à-dire hors du domicile, prospérera.
La deuxième consiste à se dire que cette crise provoquera des transformations structurelles de la société, et à anticiper ces changements en mettant rapidement sur le marché soit des produits nouveaux correspondant à cette évolution, soit un service différencié qui tient compte de ce changement sociétal. Pour être concret, la distanciation sociale très probablement deviendra un thème économique majeur dans les années à venir. Il s'agit simplement du fait que la présente crise créera une phobie prononcée auprès d'une frange importante de la population à côtoyer des inconnus. De cela naîtront ou s'accentueront dans notre milieu le télétravail, le téléenseignement, la télémédecine, le paiement digital, mais également, et pourquoi pas l'identification par la reconnaissance de l'iris, au détriment de l'empreinte digitale, ainsi que des services de courses pour particuliers et entreprises, pour ne citer que ceux-ci.

IC : Quels types de mesures d'accompagnement le gouvernement camerounais peut-il mettre en place pour atténuer le choc du Coronavirus sur les entreprises ?
RB : La meilleure aide que le gouvernement puisse apporter aux entreprises est de tout mettre en œuvre pour rapidement endiguer cette crise sanitaire. Nous ne sommes pas les États-Unis qui peuvent lancer un plan massif de soutien économique de 2000 milliards de dollars ; notre dispositif sanitaire n'est pas capable

« En cas de crise dure ne dépassant pas 3 mois, le Cameroun affichera tout de même sur 2020 une croissance économique enviable de l'ordre d'1 à 2% selon les agences. »

de faire face à une crise sanitaire qui produirait quotidiennement des centaines de nouveaux cas ; nos entreprises n'ont pas un matelas de trésorerie leur permettant de tenir plusieurs mois sans encaissement ; pour finir, nos États n'ont pas des marges de manœuvre considérables pour une importante intervention dans la durée.

Le Gicam (Groupement inter-patronal du Cameroun), qui est la principale organisation patronale au Cameroun a fait des propositions intéressantes pour le soutien au secteur privé. Je voudrais surtout citer les recommandations du secrétariat permanent du Programme des réformes économiques et financières de la Cemac (Pref-Cemac) qui portent sur plusieurs aspects : un moratoire d'un an sur l'application des critères de surveillance multilatérale pouvant affecter le recours par les États à l'appel public à l'épargne ; une invitation à engager des négociations avec les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de rééchelonner les échéances courantes de la dette extérieure ; des mesures budgétaires jusqu'à une loi de finance rectificative pour réorienter les dépenses vers la gestion de la présente crise ; la politique monétaire par une baisse des taux directeurs, ainsi que la stabilité monétaire et celle du système financier. Ces recommandations méritent l'attention des pouvoirs publics.

Sur le plan de l'accompagnement, deux priorités doivent orienter l'action des pouvoirs publics : la préservation de l'emploi et le maintien d'une situation décente de trésorerie au sein des entreprises. Et lorsque

« La distanciation sociale très probablement deviendra un thème économique majeur dans les années à venir. »

l'on analyse convenablement les recommandations du Pref-Cemac susmentionnées, elles visent ce double objectif.
En tout état de cause, et malgré nos faiblesses structurelles, gérer la crise sanitaire sera moins difficile et beaucoup moins cher que gérer une éventuelle crise économique qui en résulterait. L'accent doit donc dans l'immédiat être mis sur la gestion de la crise sanitaire.

IC : En cas d'absence de mesures d'accompagnement, quels risques majeurs pèsent-ils sur les structures de production de richesses installées au Cameroun, en particulier, et sur l'économie nationale, en général ?

RB : Ce qu'il faut déjà reconnaître c'est que tous les secteurs d'activité ne seront pas affectés de la même manière par le Coronavirus. Certains secteurs seront beaucoup plus affectés que d'autres (hôtellerie, restauration, transport, commerce). Pour ces derniers, seules des actions ciblées sont susceptibles d'éviter le pire, c'est-à-dire la déstabilisation de la filière. Pour ce faire, il faut se souvenir que chaque secteur interagit avec d'autres secteurs d'activité. Ainsi, le secteur de l'hôtellerie est client du commerce agroalimentaire, de l'aviculture, de la boulangerie, de l'électricité, etc. Celui du transport est client du secteur de la distribution de produits pétroliers. Des problèmes dans un secteur donné peuvent ainsi avoir des répercussions successives jusqu'à toucher des activités apparemment lointaines.
Il faut donc identifier les secteurs les plus à risque et y apporter des réponses rapides pour couper toute chaîne de transmission de leurs difficultés à d'autres secteurs d'activité.

IC : Quelle est l'importance de l'assurance, aussi bien pour les personnes physiques que les entreprises, face à une pandémie mondiale comme celle que vit actuellement le monde ?

RB : L'assurance joue dans un pays un rôle de stabilisateur économique et social. Elle permet de prendre les risques qui pèsent sur les agents économiques et les amortit en les

« La meilleure aide que le gouvernement puisse apporter aux entreprises est de tout mettre en œuvre pour rapidement endiguer cette crise sanitaire. »

répartissant sur une population beaucoup plus grande, permettant ainsi de maintenir l'ordre économique et social. Le risque passe de « facteur de vulnérabilité » à « facteur sous contrôle ».
Les pays qui sortiront le mieux de cette crise seront d'une part ceux pour lesquels les agents économiques auront le plus transféré les différents risques aux assureurs, et d'autre part ceux pour lesquels l'État sera suffisamment fort pour agir à grande échelle en tant qu'assureur en dernier ressort. Car, comme vous le constatez bien, cette crise surpasse la capacité individuelle de gestion des agents économiques.

IC : Le scénario de l'essoufflement du secteur des assurances face à l'ampleur des dégâts causés par le Coronavirus et les mesures drastiques prises par les États pour le contenir, n'est-il pas également envisageable ?
RB : La situation est différente selon qu'il s'agit des pays développés ou des pays en développement, en particulier l'Afrique subsaharienne et spécifiquement le Cameroun.
Dans les pays développés, l'année 2019 a été un bon millésime pour les assureurs, contrastant avec les précédentes années où le nombre particulièrement élevé de catastrophes naturelles (incendies, cyclones, inondations) avait sérieusement endommagé la performance du secteur. Le relèvement des primes d'assurance, en particulier sur les risques des entreprises, a permis de consolider les marges bénéficiaires. Pour ces derniers, la crise du Coronavirus est susceptible de ramener le secteur au rouge, ceci d'une part par la remontée des sinistres (sur les branches maladie et pertes d'exploitation), et d'autre part par une chute des rendements des marchés financiers.
En Afrique la situation est somme toute différente. En ce qui concerne les 14 pays de la Conférence inter africaine des marchés d'assurance (Cima), le relèvement du seuil minimum de capital social à 3 milliards FCFA l'année dernière écarte d'emblée tout risque systémique pour ce secteur. De plus, les principaux risques susceptibles de bondir avec la crise du Coronavirus ne sont pas parmi les plus demandés au Cameroun ou dans les autres pays d'Afrique subsaharienne (pertes d'exploitation). Quant à l'assurance

maladie, les symptômes cliniques du Coronavirus sont déjà pris en charge et ne représentent pas un défi particulier pour les assureurs.
Ce qui pourrait constituer une interrogation c'est la mise sous respiration artificielle des patients en état grave ; c'est le volet le plus cher de la prise en charge médicale du Coronavirus. Or la rareté des respirateurs au Cameroun et plus généralement en Afrique subsaharienne plafonne de facto le nombre de personnes pouvant recourir aux respirateurs artificiels, et par conséquent sur le coût global pour les assureurs de l'épidémie du Coronavirus. On estime à 200 le nombre de lits disponibles au Cameroun en matière d'assistance respiratoire ; aucun pays d'Afrique subsaharienne ne dispose de 1 000 lits avec assistance respiratoire.
Ce qu'il faut plutôt noter, c'est que la plus grande prise de conscience des populations et agents économiques à la notion du risque engendrera un véritable bond de l'assurance qui sera perceptible dès la sortie de la crise. Il s'agit d'une dynamique que les autres pays ont connue : dès lors qu'une assurance n'est pas obligatoire, c'est souvent par des crises qu'elle obtient une large adoption.
En Afrique, l'assurance est certainement l'un des secteurs qui à terme profiteront le plus de cette crise que nous traversons. Avec un taux de pénétration de seulement 2% au Cameroun, les besoins de couverture pour les particuliers et entreprises sont gigantesques ; les fondamentaux économiques et les perspectives économiques à long terme sont parmi les plus solides au monde ; et la démographie y est favorable. J'invite donc les investisseurs intéressés par le continent africain à se pencher sérieusement sur le secteur des assurances.

IC : Que répondriez-vous à ceux qui pensent que cette pandémie va redessiner la carte économique mondiale ?
RB : Je ne pense pas qu'elle redéfinira le rapport de force entre nations ; les grands équilibres resteront les mêmes. Je pense par contre d'une part qu'elle redéfinira la dynamique à l'intérieur des pays et d'autre part qu'elle rabattra les cartes au niveau sectoriel à l'échelle internationale.
En effet, au sein des pays, les entreprises les plus agiles et les plus innovantes auront des opportunités de gain substantiel de parts de marché, car il y aura des modifications d'habitudes de consommation, et cette logique se retrouvera également au niveau transnational où ces mêmes acteurs bénéficieront des opportunités qu'offre la mondialisation pour dominer leur secteur à l'échelle internationale.

IC : Qu'adviendra-t-il à l'Afrique ?
RB : L'Afrique sera ce qu'elle aura choisi d'être. Les pays vivent une crise intérieure si profonde que nul ne se préoccupe des manœuvres stratégiques qu'un autre serait en train de mener.
Le grand risque qui pointe pour les pays africains est celui du découplage avec l'Occident sur l'évolution de la pandémie du Coronavirus. La Chine a annoncé la fin de la propagation du Coronavirus sur son territoire. Nous savons les mesures exceptionnelles par lesquelles la Chine est passée pour arriver à ce résultat. De son côté, l'essentiel de l'Europe est en confinement depuis des semaines et pour des semaines encore. De même pour l'Amérique du Nord, l'Amérique Latine et l'Asie. En Afrique il n'y a pas de lisibilité sur une stratégie du continent ; beaucoup de mesures sont largement en deçà de celles prises par les pays occidentaux pour endiguer la propagation du même virus. Il aurait fallu tôt au début de la crise qu'une session extraordinaire de l'Union africaine se tienne et que des mesures concertées soient prises. Des actions identiques et concertées sur l'ensemble du continent auraient constitué une « Muraille d'Afrique » au Coronavirus, ceci d'autant plus que pour le continent, il s'agit d'une maladie importée et qui y est apparu assez tardivement.
Ce qui pourrait malheureusement advenir dans les prochaines semaines c'est que la maladie soit encore dans une phase ascendante en Afrique alors qu'elle aura entamé un reflux ailleurs dans le monde. Une telle éventualité causerait des dommages sans précédent sur l'Afrique en termes d'isolement social, économique et même culturel. Cela pourrait aller jusqu'à l'exclusion de plusieurs produits africains du commerce international, non pas par les États occidentaux, mais par les entreprises importatrices du fait des appréhensions de la part de leur clientèle. En effet, la situation de psychose que cette maladie crée actuellement en Europe avec des centaines de morts quotidiennement amènera très légitimement ces pays à se surprotéger par la suite. Il vaudra alors mieux pour le reste du monde ne pas être suspecté d'être porteur du virus.

GESTION PUBLIQUE

Avec les chocs du Covid-19, le Cameroun devrait procéder à la révision de la loi de finances 2020

Avec la pandémie du Coronavirus, les projections de recettes du budget 2020 du Cameroun, d'un montant de 4 850,50 milliards de FCFA, sont devenues irréalistes et les affectations des dépenses peu pertinentes. Pour plusieurs experts, il devient nécessaire de procéder à une révision de cette loi de finances. D'autant plus que, pour des chocs moins importants, le Cameroun a révisé son budget en 2018 et 2019.

Les ministres en charge des finances et de l'économie de la Cemac, réunis le 28 mars dernier à Brazzaville, au Congo, ont ainsi recommandé aux pays de la sous-région, dont le Cameroun, *« d'adopter, dans les plus brefs délais, des lois de Finances rectificatives 2020, pour aligner la gestion des finances publiques sur des prévisions actualisées et réalistes des recettes budgétaires et des dépenses publiques, en vue de renforcer les moyens de lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, tout en garantissant le fonctionnement régulier de l'État »*.

Les États ont ensuite été invités à procéder à une réallocation des fonds affectés aux dépenses publiques non prioritaires vers le renforcement du système de santé pour permettre une prise en charge plus efficace des personnes contaminées. En d'autres termes, un pays comme le Cameroun devrait revoir à la hausse des ressources allouées à la santé.

En plus, suite à la chute du cours du baril, le Cameroun devrait revoir à la baisse ses ambitions en termes de recettes pétrolières établies initialement à 443 milliards de FCFA en 2020. Et pour cause, la projection de la redevance sur le pétrole est basée sur une production de pétrole de 26,5 millions de barils ; un cours du baril à 57,9 dollars, desquels on enlève 3,5 dollars de décote, soit un prix du baril camerounais à 54,4 dollars. Le taux de change, lui, est projeté à 552,7 FCFA par dollar. Or, avec un baril actuellement à moins de 30 dollars, le Cameroun pourrait voir ces recettes pétrolières diminuer de moitié.

« Nous savons également qu'avec la diminution des échanges extérieurs, les importations vont baisser. Et si les importations baissent, les recettes douanières vont baisser. Tout cela aura des conséquences sur l'économie réelle. Il a été constaté que les effets vont être terribles, pour nos États. Tout cela dépendra de la durée de la pandémie », a déclaré le ministre camerounais des Finances, Louis Paul Motaze (photo), à l'issue de la réunion de Brazzaville. À en croire ce membre du gouvernement, les recettes fiscales et douanières, attendues en 2020 par le Cameroun à 2962,2 milliards de FCFA, devraient aussi être revues à la baisse.

Le Covid-19 devrait hypothéquer le remboursement de 1000 milliards de FCFA de dette projeté par le Cameroun en 2020

Au cours de l'année 2020 courante, le gouvernement camerounais entend rembourser ses dettes pour une enveloppe globale de 1011,9 milliards de FCFA, selon les données du ministère des Finances. Ce service de la dette publique est réparti en 472,2 milliards de FCFA pour la dette extérieure, contre 539,7 milliards pour la dette intérieure, laquelle est constituée à 36% des titres publics émis sur le marché des capitaux.

Au demeurant, ces prévisions gouvernementales pourraient ne pas se réaliser, au regard de la crise du Coronavirus à laquelle est confronté le monde, avec des incidences notables sur les activités économiques. Pour ce qui est du Cameroun, selon les experts, avec le ralentissement des activités et les mesures barrières adoptées par le gouvernement, l'on s'achemine vers une baisse des recettes publiques.

De ce point de vue, la banque centrale des États de la Cemac (Beac) a d'ores et déjà recommandé aux différents gouvernements d'adopter des lois de Finances rectificatives, qui cadreront avec les prévisions de recettes et dépenses plus réalistes, au regard du chamboulement provoqué par le Covid-19 dans l'environnement socio-économique.

Dans cette même veine, le Comité de pilotage du Programme des réformes économiques et financières de la Cemac, qui s'est réuni le 28 mars 2020 à Brazzaville, au Congo, a *« recommandé aux États de négocier collectivement, et d'obtenir pour tous les États, l'annulation de l'ensemble de leurs dettes extérieures »*.

Toutes ces suggestions sont autant de preuves que les États de la Cemac, dont le Cameroun, auront beaucoup de mal à honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs pourvoyeurs de fonds au cours de l'année courante.

Une hypothèse d'autant plus plausible qu'avant cette pandémie, le ministre des Finances estimait déjà que, jusqu'en 2026, le pays rencontrera *« d'énormes difficultés »* à régler sa dette à bonne date.

Pour rappel, souligne le ministère des Finances, au 31 décembre 2019, l'encours de la dette publique et à garantie publique du Cameroun est estimé à 8 424 milliards de FCFA et représente environ 37,3% du PIB, contre 5 039 milliards de FCFA à fin 2015, soit 30% du PIB.

Au 29 février 2020, le Cameroun a émis des titres de près 3 000 milliards de FCFA sur le marché des capitaux de la Cemac

Selon les statistiques que le ministère des Finances vient de publier, le montant total des titres émis par le Cameroun sur le marché des capitaux nationaux et de la Cemac depuis 2010, s'élève à 2 934,95 milliards de FCFA, au 29 février 2020.

1 867 401 milliards de FCFA ont été mobilisés par adjudication sur le marché des titres publics à souscription libre de la Beac, dont 273,72 milliards de FCFA d'OTA (Obligations du trésor assimilables) de maturité de 2 à 5 ans, et, 1 593, 685 milliards de FCFA de BTA (Bons du trésor assimilables) de maturités de 13, 26 et 52 semaines.

Le montant total des ressources levées par syndication sur le marché financier national, lui, s'élève à 795 milliards de FCFA, dont 200 milliards de FCFA en 2010 au taux d'intérêt de 5,6% net, 80 milliards de FCFA en 2013 au taux d'intérêt de 5,9% net, 150 milliards de FCFA en 2014 au taux d'intérêt de 5,5% net, 165 milliards de FCFA en 2016 au taux d'intérêt de 5,5% net et 200 milliards de FCFA en 2018 au taux d'intérêt de 5,6% net, tous de maturité 05 ans, amortissable tous les ans au quart après une année de différé.

L'encours des titres émis par syndication s'élève à 282,5 milliards de FCFA à la même date, dont 82,5 milliards de FCFA au titre de l'emprunt réalisé en 2016 et 200 milliards de FCFA au titre de l'emprunt réalisé en 2018.

Pour la période 2020-2022, l'Etat du Cameroun prévoit de s'endetter à hauteur de 3 440 milliards de FCFA

Le gouvernement camerounais vient de dévoiler sa stratégie d'endettement à moyen terme 2020-2022. Elle est contenue dans la note d'informations sur les émissions des obligations des trésors assimilables (OTA) par adjudication, publiée ce 1er avril par le ministère des Finances.
En termes de composition, ladite stratégie vise à terme un portefeuille global de 77% de dette extérieure (dette libellée en devises, dont 25% en dollar us) et 23% de dette intérieure (dette libellée en FCFA), partant d'une composition projetée à fin 2019 à 77,8% de dette extérieure ; 21,7% de dette intérieure et 0,4% de dette avalisée. Ainsi, le besoin d'endettement de l'Etat (y compris appuis budgétaires) prévu pour la période 2020- 2022 est de 3 440 milliards de FCFA, dont 1 217 milliards de FCFA à couvrir en 2020.
Pour ce faire, apprend-on du document, le gouvernement aura recours aux emprunts extérieurs et intérieurs destinés à la réalisation des projets et au financement des besoins de trésorerie à court terme, mais aussi, aux appuis budgétaires évalués à environ 100 milliards de FCFA en 2020.
La fixation du plafond des nouveaux engagements extérieurs pour la période 2020-2022, indique le document de stratégie, tient compte des contraintes liées à la capacité de remboursement de la dette contractée et de la volonté des autorités de maintenir la dette viable tout en réduisant le risque de surendettement jugé élevé.
Le plafond des nouveaux engagements extérieurs est fixé à 1 950 milliards de FCFA, dont 650 milliards de FCFA en 2020 (300 milliards de FCFA pour les emprunts concessionnels et 350 milliards de FCFA pour les emprunts non concessionnels). Celui des nouveaux engagements intérieurs sur la même période se situe à 1 030 milliards de FCFA, dont 350 milliards de FCFA en 2020. Le plafond des avals à accorder par l'Etat est fixé à 120 milliards de FCFA pour la période 2020-2022, dont 40 milliards de FCFA en 2020.

Les États de la Cemac invités de reporter à 2021 toute nouvelle mesure fiscale vis-à-vis des entreprises

Les ministres en charge des Finances et de l'Économie de la Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) ont planché, le 28 mars au Congo, sur les *« incidences économiques et financières du Covid-19 sur les économies de la Cemac et esquisses de solutions »*. À l'issue de cette réunion, il a été décidé, entre autres, de mettre en place un train de mesures de soutien aux entreprises frappées par la crise du Covid-19 du fait des actions de riposte prises par chaque État pour la lutte contre cette pandémie. *« Ces mesures urgentes de soutien doivent être à la fois fiscales (allègements fiscaux et allocations de moratoires pour le paiement des impôts et de certaines charges sociales) et budgétaires (subventions aux entreprises pour éviter leurs faillites et fermetures, ainsi que les pertes d'emplois). À cet effet, il a été convenu que les États doivent reporter à 2021 toute nouvelle mesure fiscale »*, indique le communiqué final des travaux.
En dehors du domaine fiscal, la Cemac préconise de mobiliser les banques nationales en vue d'un plus large financement des entreprises, notamment des PME/PMI.

Les États de la Cemac envisagent de demander l'annulation de l'ensemble de leurs dettes extérieures

La troisième session extraordinaire du Comité de pilotage (Copil) du Programme des réformes économiques et financières de la Cemac (Pref-Cemac) s'est tenue le 28 mars 2020 à Brazzaville, au Congo. Un seul point était inscrit à l'ordre du jour : *« incidences économiques et financières du Covid-19 sur les économies de la Cemac et esquisses de solutions »*.
À l'issue de cette réunion, les ministres en charge de l'économie et des finances des pays membres de la sous-région (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) *« ont recommandé aux États de négocier collectivement et d'obtenir pour tous les États, l'annulation de l'ensemble de leurs dettes extérieures »*.
Selon le communiqué final des travaux, cette démarche collective vise à donner au pays de la Cemac *« des marges budgétaires leur permettant de faire face à la fois à la pandémie et à la relance future, sur des bases saines, de leurs économies »*.
Dans son rapport 2019 sur les perspectives de l'Afrique centrale, la Banque africaine de développement (BAD) a fait une analyse de la dette des pays de la sous-région. À en croire la BAD, la dette extérieure de la Cemac a représenté 27% du PIB de la zone en 2018.

Le Cameroun va élaborer un plan de relance des projets financés par la Chine, d'un coût de 3300 milliards de FCFA

Lors du conseil du cabinet tenu à Yaoundé, le 26 mars, *« le Premier ministre a demandé au ministre de l'Économie, en liaison avec le ministre des Finances, de soumettre à brève échéance un plan d'apurement rapide des instances financières qui entravent la poursuite et le parachèvement des projets en cours »*, renseigne le communiqué publié à l'issue de cette réunion mensuelle.
Joseph Dion Ngute a donné cette directive à la suite d'un exposé d'Alamine Ousmane Ousmane Mey (photo) portant sur *« la revue générale des projets conclus dans le cadre de la coopération sino-camerounaise »*. Le ministre de l'Économie a indiqué qu'une récente évaluation du portefeuille des projets de la coopération sino-camerounaise, d'un montant actuel de 3 300 milliards de FCFA, est caractérisée par plusieurs maux : notamment l'immaturité de certains projets.
Cette immaturité, selon le membre du gouvernement, a souvent conduit à des difficultés d'exécution, entraînant le rallongement des délais et le renchérissement des coûts. *« Ces difficultés sont relatives à la libération tardive des emprises, aux lenteurs dans le paiement des frais dédiés au démarrage des travaux, au non-respect de certaines clauses contractuelles et à une prise en compte insuffisante des ouvrages complémentaires indispensables à la mise en service des infrastructures réalisées »*, apprend-on de la note de synthèse de l'exposé du ministre de l'Économie.
Pour corriger les insuffisances opérationnelles observées dans l'exécution des projets de la coopération sino-camerounaise, Alamine Ousmane Mey a indiqué que l'accent sera mis sur le renforcement de la planification et de l'ancrage stratégiques des projets dans l'ensemble, et en particulier ceux à financement extérieur. En outre, les préalables en matière de maturation des projets et leur inscription dans la banque des projets de l'État doivent également être respectés pour une programmation budgétaire adéquate.
Par ailleurs, a indiqué le ministre de l'Économie, la mobilisation des ressources concessionnels offrant des conditions plus avantageuses sera privilégiée, au même titre que le recours aux partenariats public-privé afin de réduire la pression sur le budget de l'État.
Le portefeuille de la coopération sino-camerounaise est constitué d'une quinzaine de projets actifs dont les plus emblématiques sont : la construction du port en eau profonde de Kribi, l'autoroute Yaoundé-Douala (phase 1 de 60 km), l'adduction d'eau potable à partir du fleuve Sanaga, l'électrification de 350 localités par systèmes solaires photovoltaïques et la mise en place d'un réseau de télécommunication d'urgence au Cameroun.

Le patronat suggère à l'État du Cameroun 18 mesures fiscales et financières pour parer les entreprises contre le Covid-19

Comme promis au sortir d'un Conseil d'administration extraordinaire organisé le 19 mars 2020 à Douala, la capitale économique camerounaise, le 31 mars 2020, le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) a proposé au gouvernement une batterie de 18 mesures à implémenter, afin de permettre aux entreprises de faire face efficacement à la crise du Coronavirus, qui secoue le pays. Ces mesures sont en rapport avec la fiscalité, la politique douanière et d'apurement de la dette intérieure, la politique sociale des entreprises, ou encore la politique financière et monétaire…

Au plan fiscal et social, le Gicam propose six mesures à implémenter par le gouvernement. Il s'agit du report, sans pénalités, des délais des déclarations statistiques et fiscales ; l'assouplissement des conditions de délivrance des attestations de non-redevance (ANR) ; le report du paiement des acomptes de l'Impôt sur les sociétés (IS) ; le report du paiement de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) sur les salaires ; le report du paiement des contributions au Crédit foncier et au Fonds national de l'emploi ; le report du paiement des cotisations CNPS pour les entreprises dans l'impossibilité de verser des salaires à leur personnel, avec cependant le maintien des couvertures CNPS pour les salariés concernés.

En clair, le premier regroupement patronal du pays réclame ni plus ni moins qu'une sorte de pause dans l'acquittement de certains impôts majeurs dû par les entreprises, à l'effet de permettre à ces structures de disposer de la trésorerie nécessaire pour faire face aux contraintes édictées par la crise du Coronavirus.

Selon le Gicam, au plan douanier, quatre mesures gouvernementales devraient permettre aux entreprises de résister à la crise du Covid-19. Il s'agit de *« la suppression, durant la période de crise, des surestaries et des frais de stationnement liés aux opérations de dédouanement ; l'allègement et l'adaptation des procédures liées au dédouanement et au paiement des fournisseurs, notamment pour tenir compte des contraintes liées au confinement en cours dans les pays d'embarcation, de nombreux fournisseurs étrangers étant désormais dans l'incapacité d'accomplir certaines formalités ; la suspension des contrôles douaniers après enlèvement ; et l'assouplissement des mesures de contrôles (quarantaine de 14 jours) des navires pour les secteurs stratégiques et les produits sensibles (intrants agricoles, produits alimentaires finis et semi-finis, produits pharmaceutiques) »*.

Institution d'un Fonds de soutien aux PME

Sur cette dernière proposition, le Gicam fait davantage résonner l'écho de la plainte formulée par le groupement des meuniers du Cameroun, qui a récemment prévenu le ministre du Commerce d'une pénurie et de la hausse probable des prix de la farine de froment sur le marché local. Les meuniers mettent à l'index la quarantaine de 14 jours imposés aux navires à la bouée de base au port de Douala, toute chose qui engendre des surcoûts pouvant être répercutés sur le prix final de la farine aux consommateurs.

En ce qui concerne la politique monétaire et financière, le Gicam suggère *« l'activation des leviers monétaires pour approvisionner le système bancaire en liquidités (facilitation de l'accès des banques au marché monétaire par la baisse de ses taux d'intérêt, augmentation des plafonds de refinancement ; l'accompagnement des banques et établissements financiers dans l'octroi des crédits de trésoreries aux entreprises ; le gel, par voie règlementaire, des échéanciers de remboursement de crédits et de leasing des entreprises et des particuliers auprès des établissements de crédit, ainsi que la suppression des pénalités et des coûts additionnels y afférents »*.

À l'observation, nombre de ces suggestions trouvent déjà une réponse favorable dans les décisions prises le 27 mars 2020 au terme de la première session de l'année 2020 du Comité de politique monétaire de la Beac, banque centrale qui pilote la politique monétaire des pays de la Cemac, en lien avec les gouvernements. Dans le même temps, la plus importante organisation patronale du Cameroun suggère à l'État d'accélérer les *« remboursements des crédits de TVA et de la dette intérieure »*, ainsi que la création d'un *« Fonds de soutien aux PME et à l'artisanat »*.

FINANCE

Lutte contre le Coronavirus : un fonds de solidarité, doté d'un montant initial d'un milliard de FCFA, lancé au Cameroun

Le chef de l'État camerounais, Paul Biya, vient de prescrire à son gouvernement le lancement d'un fonds de solidarité, dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus, pandémie qui se répand rapidement dans le pays, depuis la confirmation du premier cas le 6 mars 2020.
Selon la prescription présidentielle, ce fonds a été aussitôt doté d'une enveloppe initiale d'un milliard de FCFA. Mais avant le lancement de ce fonds, certains opérateurs économiques en activité dans le pays avaient déjà entrepris de soutenir financièrement le gouvernement camerounais, dans la croisade contre le Covid-19.
C'est ainsi que le producteur d'huiles raffinées et de savons de ménage SRC Maya a remis au ministre de la Santé publique 150 millions de FCFA, il y a quelques jours. Juste avant le métallurgiste français Prometal, qui a, à son tour, fait un chèque de 100 millions de FCFA au gouvernement camerounais.
Il y a quelques jours, c'est le groupe bancaire UBA et le milliardaire Baba Dan Pullo qui ont rejoint cet élan de solidarité avec respectivement des chèques de 150 et 100 millions de FCFA. D'autres entreprises rallongent progressivement la liste des donateurs, avec des enveloppes un peu moins importantes, ainsi que des équipements.

En 2019, les 15 banques en activité au Cameroun ont réalisé un résultat net global de 75,5 milliards de FCFA

Selon les statistiques révélées par le ministère des Finances (Minfi), les 15 établissements de crédit en activité sur le territoire camerounais ont réalisé un résultat net global estimé à 75,5 milliards de FCFA.
Dans le même temps, leur total bilan au 31 décembre 2019 *« s'élève à 6472,40 milliards de FCFA. Les dépôts quant à eux se situent à 487,00 milliards de FCFA pour un montant total des crédits de 3664,40 milliards de FCFA »*, souligne le Minfi.
Pour l'année 2020, en dépit des récentes décisions du Comité de politique monétaire permettant d'oxygéner les banques avec de la liquidité, afin de doper leurs activités dans le contexte actuel de crise de Coronavirus, les résultats attendus en fin d'année ne s'annoncent pas plus reluisants, selon des professionnels du secteur.

En riposte au Covid-19, la Beac ouvre les vannes pour le financement des États et les entreprises de la Cemac

Par visioconférence, les membres du Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), institut d'émission des six États de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA), se sont réunis le 27 mars 2020. Il était question d'apporter une réponse à la crise du Coronavirus, qui sévit dans le monde et frappe de plein fouet les pays de cet espace communautaire.

Selon le communiqué officiel rendu public au terme des travaux, la Banque centrale des États de la Cemac a activé de nombreux leviers, pour pouvoir favoriser le financement des États et des Banques, qui devraient à leur tour oxygéner les entreprises, dont les activités sont affectées par la crise du Coronavirus. D'abord, apprend-on, la Beac baisse deux de ses trois taux directeurs. Ainsi, le taux d'intérêt des appels d'offres (Tiao), qui permet traditionnellement aux banques de se refinancer hebdomadairement sur le marché monétaire, baisse de 25 points de base, passant de 3,5 à 3,25%. Le taux de facilité de prêt marginal, qui permet aux banques de se refinancer sous 24 heures auprès de la Banque centrale, lui, passe de 6 à 5%.
En plus de l'élargissement de la gamme des effets admis comme « collatéral » pour garantir les opérations de refinancement, grâce aux deux mesures d'assouplissement sus-mentionnées, les banques commerciales disposent donc de marges de manœuvre plus souples pour obtenir de la liquidité sur le marché monétaire. Elles devront utiliser cette liquidité pour financer à leur tour les économies de la Cemac, à travers les crédits aux entreprises et aux particuliers (et même aux États, NDLR), à des taux révisés, souhaite la Banque centrale.

500 milliards FCFA de liquidités à injecter dans le système bancaire

Ensuite, pour doper encore plus la liquidité bancaire, la Beac, en plus d'avoir suspendu ses ponctions hebdomadaires dans les coffres-forts des banques, se relance plutôt dans une opération d'injection de liquidités dans le système bancaire de la Cemac. Ainsi, apprend-on, la Banque centrale annonce une hausse des injections de liquidités dans les banques, dont le volume passe de 240 à 500 milliards de FCFA. Ce montant peut être relevé « en cas de besoin », précise le communiqué final du CPM du 27 mars 2020.
Au demeurant, les banques ne sont pas les seuls bénéficiaires des mesures d'assouplissement de la politique monétaire décidées lors du dernier CPM de la Beac. Aux États, la Banque centrale promet l'assouplissement des conditions d'émission des valeurs du Trésor sur le marché des titres, devenu depuis 2015 un important pourvoyeur de financements aux États de la Cemac, avec la chute des cours mondiaux du brut et l'accumulation des déficits publics dans certains États.
De même, la Beac se propose d'œuvrer auprès des instances compétentes, afin d'obtenir un rééchelonnement d'un an du remboursement des crédits consolidés de la Banque centrale sur les États. Cette mesure permettra de desserrer l'étau de la dette autour des Trésors publics de la Cemac, qui disposeront ainsi davantage de liquidités pour financer la croisade contre le Coronavirus.

Après une baisse en 2018, les performances des microfinances du Cameroun sont en hausse en 2019

Selon les données contenues dans la note d'informations sur les émissions des obligations des trésors assimilables (OTA) par adjudication, publiée ce 1er avril par le ministère des Finances, les activités des établissements de microfinances (EMF) sont en chute depuis l'exercice 2017. À fin décembre 2019, y apprend-on, le total de bilan du secteur de la microfinance se situe à 2 122,9 milliards de FCFA (32,80 % de celui des banques commerciales), les dépôts à 90,09 milliards de FCFA (18,50 % des dépôts bancaires) et les crédits à 839,14 milliards de FCFA (22,90 % crédits bancaires). À l'exception des dépôts, ces performances sont en hausse par rapport à 2018.
Entre fin décembre 2017 et fin décembre 2018, informe le Minfi, le total bilan des EMF est passé de 816,40 à 708,50 (-107,80) milliards de FCFA. Les dépôts collectés par les EMF sont passés de 668,20 à 514,20 (-154) milliards au cours de la période sous revue, soit une baisse de 23,50 % en glissement annuel. Les crédits octroyés par les EMF sont passés de 464,20 à 385,10 (-79,10) milliards de FCFA entre fin décembre 2017 et fin décembre 2018, soit une hausse de 17,00 % en glissement annuel.
Au 31 décembre 2019, le Cameroun comptait 418 établissements de microfinance agréés, dont 88,04 % en première catégorie (123 indépendants et 245 en réseau), 11,24 % en deuxième catégorie (47 établissements) et 0,72 % en troisième catégorie.

Grâce au Switch national, le Cameroun ambitionne de porter le taux d'inclusion financière dans le pays de 40 à 98%

Augmenter de manière substantielle le taux d'inclusion financière au Cameroun, de manière à le porter des 40% actuels à 98%, statistique qui correspond au taux de pénétration du mobile au Cameroun. Tel est l'un des objectifs principaux visés par le Switch national, plateforme d'agrégation des communications électroniques inaugurée le 31 mars 2020 par la ministre des Postes et Télécommunications (P&T), Minette Libom Li Likeng (photo).
Pour parvenir à ce résultat, qui induit que tout détenteur d'un mobile au Cameroun a également avoir accès à des services financiers, le ministère des P&T compte certainement sur la réduction des coûts des transactions financières mobiles que va provoquer la mise en place du Switch national.
Cette plateforme qui garantit des conditions équitables d'interconnexion dans le pays permet également d'accéder aux services financiers mobiles par un code unique, le # 237#. Gérée par l'entreprise postale publique Campost, cette innovation place le secteur postal au cœur du développement de l'économique dans le pays, a souligné la ministre des P&T

La Cobac prescrit la prudence aux banques de la Cemac en cas de restructuration des crédits des entreprises

« L'impact de cette crise sanitaire mondiale, bien que difficile à déterminer en termes d'ampleur et de durée, affectera la capacité de remboursement de plusieurs débiteurs, avec pour corollaire la dégradation de la qualité des portefeuilles de crédits et partant la rentabilité des établissements ». Tel est le diagnostic posé par la Cobac (Commission bancaire de l'Afrique centrale), le régulateur du secteur bancaire dans la zone Cemac, au sujet de la crise du Coronavirus qui sévit dans le monde.
Fort de ce diagnostic, prescrit le gendarme du secteur bancaire dans la zone Cemac, *« une prudence doit être observée en cas de restructuration des prêts accordés à des entreprises appartenant à des secteurs fortement touchés par la crise. La restructuration de ces prêts consisterait à renégocier les conditions de leur octroi (échéance, taux d'intérêt, commissions) et à discuter de moratoires et de périodes de grâce »*.
Tout en recommandant aux banques de ne pas assouplir *« les procédures d'octroi des crédits »* aux entreprises impactées par la crise du Covid-19, la Cobac souligne que *« les financements supplémentaires ou l'octroi de nouveaux crédits »* à ces entités *« pourraient faire partie du processus de restructuration des prêts, à condition d'observer une gestion transparente et prudente des risques »*, notamment la *« capacité réelle »* de remboursement du débiteur.

La Banque camerounaise des PME dotée d'un guichet agricole de 200 millions de FCFA

La Banque camerounaise des petites et moyennes entreprises (BC-PME) vient d'ouvrir un guichet agricole. Cette ouverture fait suite à un accord signé avec l'Agence des PME, en vue de gérer l'implémentation du projet de transformation et de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires (Transfagri).
Le programme Transfagri, né de la coopération avec la France, est doté d'un financement de plus de 200 millions de FCFA, pour une période de mise en œuvre d'un an incluant la formation et les travaux d'aménagement.

Selon le DG de la BC-PME, Agnès Ndoumbè Mandeng, l'objectif est de renforcer les compétences des ressources humaines dans des filières spécifiques en rapport avec les produits à développer. Car, dans le nouveau plan d'affaires, la Banque prescrit l'inscription de la filière agroalimentaire comme l'une des filières majeures. Ce qui nécessite l'augmentation des ressources tant humaines que financières.
Ainsi, de nouveaux bureaux de la BC-PME dédiés à la clientèle agricole et agroalimentaire seront implantés dans quatre bassins : Yaoundé, Douala, Bafoussam et Garoua. La Banque se focalisera sur cinq filières : les céréales (blé, maïs, riz, mil, sorgho, haricots, soja) ; la pisciculture, le palmier à huile, l'ananas et l'aviculture. Selon les cas, la Banque financera en amont les PME de production de matières premières et aval les PME de distribution ou menant des activités connexes.

AGRICULTURE

Après une légère décote fin mars, les prix du cacao camerounais reprennent la courbe ascendante en ce début d'avril 2020

Ce 1er avril 2020, le kilogramme de fèves du cacao camerounais est cédé au port de Douala entre 1050 et 1150 FCFA, selon les pointages que vient de rendre publics le Système d'information des filières (SIF). Ces prix sont en hausse par rapport à la fourchette de 1000 à 1100 FCFA (1080 et 1200 en février 2020) enregistrée au cours de la dernière semaine du mois de mars.
Cette augmentation, qui défie la logique habituelle qui veut que les prix baissent en saison des pluies, peut s'expliquer par une demande importante. En effet, en plus de la réduction des quantités de fèves consécutive à la crise anglophone qui secoue les régions anglophones, notamment celle du Sud-Ouest qui était jusqu'à une époque le premier bassin de production du Cameroun ; de nouveaux transformateurs ont fait leur entrée sur le marché.
D'autres opérateurs du secteur de la transformation, à l'instar de Sic Cacaos, filiale locale du Suisse Barry Callebault, ont augmenté leurs capacités de broyage des fèves, ce qui nécessite davantage de matières premières.

La spéculation et la crise des devises ont provoqué une hausse du prix des pains et céréales au Cameroun en 2019 (INS)

Dans une récente note analytique du marché camerounais de la consommation au cours de l'exercice 2019, l'Institut national de la statistique (INS) relève les causes de la tendance haussière du prix des pains et céréales dans le pays.

« La hausse de 1,7% des prix des pains et céréales résulte principalement de l'accroissement des prix du riz importé populaire au détail (9,9%), du riz brisé local ou importé (8,1%); du riz importé de luxe (3,3%), et ceux de la farine de blé (2,0%) », indique l'INS.

L'Institut ajoute que la hausse des prix du riz, elle-même, est à mettre en relation avec les actions spéculatives des commerçants distributeurs, en raison de la baisse de 0,1% du prix unitaire à l'importation au cours de neuf premiers mois de l'année 2019. Ces distributeurs à leur tour arguent plutôt que la crise de devises dans les banques et les tracasseries à l'importation sont les raisons de la flambée des prix du riz sur le marché.
Cependant, relève l'INS, les prix du mil sec en grain (-12,3% en 2019, après + 15,2% en 2018) ont reculé du fait d'une offre locale en croissance.

Grâce à un investissement de 1,5 milliard de FCFA, 44 000 personnes seront alimentées en électricité dans le Nord-Cameroun

Dans le cadre des contrats-plans entre l'État du Cameroun et les communes du pays, institués en 2012 pour booster le développement local, la commune de Lagdo, dans la région du Nord, vient de bénéficier d'un financement de 5 milliards de FCFA. Sur cette enveloppe, apprend-on de bonnes sources au ministère de l'Économie, plus de 1,5 milliard de FCFA seront consacrés à l'électrification de 16 localités de la commune. Grâce à ce projet, soulignent nos sources, plus de 44 000 personnes bénéficieront des bienfaits de l'électricité.

Le reste de l'enveloppe, soit près de 3,5 milliards de FCFA, servira à réaliser un projet de bitumage de 5 km de voirie urbaine, et de réhabilitation d'un linéaire de 11 km de route en latérite.

Yaoundé sollicite un prêt de 197 milliards de FCFA auprès d'Afreximbank pour l'importation des produits pétroliers

La Société nationale de raffinage (Sonara), unique raffinerie du Cameroun, devrait bénéficier, sous peu, d'une perfusion financière destinée à l'importation des produits pétroliers dans le pays. Ainsi en a décidé, le président de la République du Cameroun. Dans une correspondance, signée le 25 mars, le secrétaire général de la présidence de République, Ferdinand Ngoh Ngoh, répercute au gouvernement, l'accord de Paul Biya pour l'ouverture des négociations avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) afin d'obtenir un prêt de 300 millions d'euros (près de 197 milliards de FCFA), destiné à cette cause.

Depuis l'incendie de 31 mai 2019, la Sonara est passée de raffineur de pétrole à importer de carburants. Dans la loi de finances 2020, il est prévu, dès cet exercice, de sortir la raffinerie, du secteur industriel pour la reclasser dans le secteur purement commercial. Dans la même veine, indique la présidence la République, la Sonara bénéficie désormais d'une marge minimale de 47,88 FCFA/litre, sans incidence sur le niveau actuel des prix à la pompe.

Le volume global des importations de produits pétroliers finis, afin de garantir l'approvisionnement du pays après l'incendie de la Sonara, est de 1,540 million de m3. Ces importations, selon le ministère en charge de l'Énergie, sont reparties entre la Sonara (480 000 m3) et les autres marketeurs (1,060 million de m3) en activité sur le territoire camerounais.

Le Britannique Bowleven va rétrocéder au Cameroun sa licence d'exploration sur le projet gazier Bomono

Dans ses états financiers du 2e trimestre 2019, qui viennent d'être rendus publics, l'opérateur pétrogazier britannique Bowleven révèle qu'il rétrocèdera à l'État sa licence d'exploration sur le bloc gazier Bomono, qui couvre une superficie de 2328 km² en onshore au Cameroun. *« Des discussions avec le gouvernement du Cameroun et la Société nationale des hydrocarbures (SNH) pour finaliser la clôture et restituer la licence à l'État se poursuivent »*, indique Bowleven. *« En l'absence d'un projet de développement national à petite échelle financièrement attrayant, il est probable que la licence de cet actif prenne fin en décembre 2018 »*, avait déjà indiqué cet opérateur pétrogazier dans son rapport d'activité à fin juin 2018, marquant ainsi son pessimisme pour la poursuite du projet.

Ce pessimisme consécutif à des résultats peu probants avait déjà bloqué la conclusion d'un accord devant permettre à Victoria Oil & Gas (VOG), un autre opérateur britannique, d'acquérir une participation de 80% sur la licence Bomono. Acquisition sur laquelle la SNH, le bras armé de l'État camerounais dans l'industrie pétrogazière, avait d'ailleurs émis des réserves.

INFRASTRUCTURES

La Société camerounaise des dépôts pétroliers obtient la subvention sollicitée pour augmenter ses capacités de stockage

Comme elle le souhaitait, la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) a obtenu, le 25 mars dernier, la revalorisation des droits de passages à hauteur de 2 FCFA/litre contre 1,60 FCFA/litre, précédemment. Cette information est contenue dans une correspondance du secrétaire général de la présidence de la République (SG-PR), Ferdinand Ngoh Ngoh, adressée le 25 mars dernier au secrétaire général des services du Premier ministre, Magloire Séraphin Fouda.

Cette revalorisation des droits de passage au profit de la SCDP est conforme aux sollicitations de cette société étatique. Selon un récent rapport de la Commission de réhabilitation (CTR) des entreprises du public du Cameroun, elle souhaitait un relèvement du taux de passage à 2 FCFA par litre. Ce qui devrait permettre de mobiliser des ressources nécessaires à la réalisation de nouveaux investissements visant, dans un premier temps, à construire 55 000 m3 de capacité de stockage supplémentaires pour les produits blancs et 2 500 TM pour le GPL à l'horizon 2031. Dans ce contexte, les 2 FCFA par litre sollicités constituent une subvention de l'État en faveur de la SCDP.

Cependant, fait remarquer la CTR, *« entrevoir une subvention à travers la structure des prix des produits pétroliers pour financer la construction des bacs de stockage aggraverait le risque budgétaire pour l'État du fait de l'augmentation des manques à gagner et donc de la subvention des prix des carburants à la pompe »*.

Pour éviter le relèvement du passage dépôt, la CTR a proposé à l'État que la construction des bacs accueillant les stocks de sécurité de la SCDP soit financée par le budget d'investissement public (BIP). Ce qui devait mettre un terme aux frais de surestaries qui sont payés aux propriétaires des navires ne pouvant pas décharger leurs cargaisons, en raison de l'absence de creux dans les bacs de la SCDP. Mais, cette option n'a pas visiblement eu l'assentiment de la présidence la République.

Pour l'heure, les capacités de stockage de la SCDP ne sont pas réglementaires. À ce jour, indique la CTR, les stocks de sécurité de la SCDP en cas de crise grave, sont de 110 000 m3 (soit 20 jours d'autonomie au lieu de 30 jours réglementaires) tandis que les stocks outils sont de 55 000 m3 (soit 10 jours d'autonomie au lieu des 15 jours réglementaires).

Camwater annonce la livraison des projets d'adductions d'eau d'un coût de 35,4 milliards de FCFA en avril 2020

La Cameroon Water Utilities (Camwater), l'entreprise publique du secteur de l'eau, conduit actuellement des projets d'adductions d'eau potable à travers le Cameroun. Ceci dans le but d'améliorer la desserte et l'accès des populations à une eau de qualité.

« Tous ces projets dont le coût total est estimé à près de 35,4 milliards de FCFA dont 9,2 milliards sur financement de l'État camerounais, sont mis en place avec l'appui de bailleur de fonds dont Belfuis. La réception définitive des travaux est prévue pour le mois d'avril 2020 », indique Camwater.

Certains de ces projets sont concentrés dans la région de l'est du pays. Le premier concerne la ville de Dimako. Il consiste notamment en la construction d'un point de captage et d'installation du pompage brute, une station de traitement en béton (30 m3/h), une bâche d'eau traitée de 70 m3, un château de 300 m3...

À Lomié, la Camwater a entamé la construction d'une station de traitement en béton (60 m3/h) comprenant un captage, l'installation d'une unité de pompage, une bâche d'eau traitée de 130 m3, une salle de machines, un réservoir de stockage de 500 m3, une ligne moyenne tension sur 3 200 mètres et l'installation d'un transformateur de 160 kVa…

Enfin, le projet d'amélioration de la desserte en eau potable de Bertoua, chef-lieu de la région de l'Est, porte sur la production d'eau d'environ 3 000 m3/jour actuellement, à 7 500 m3 à la fin du chantier.

Cette action de renforcement de production, de stockage du réseau de distribution en eau potable doit aussi s'effectuer dans 13 autres localités du Cameroun dont Bangoua, Banyo, Chidifi, Mayo Oolo, Mbe, Pitoa, Sa'a et Yoko.

INDUSTRIES

L'industrie meunière redoute une rupture des stocks de blé au Cameroun, suite aux mesures de lutte contre le Coronavirus

Les navires transportant les produits de consommation courante accostant au port de Douala doivent désormais attendre 14 jours (période d'incubation du Covid-19) à la bouée de base, avant d'être autorisés à effectuer leur entrée sur la plateforme portuaire. Cette mesure prise par les pouvoirs publics camerounais vise à empêcher les importations du virus par bateaux.
Les opérateurs du secteur de la minoterie viennent de rencontrer le ministre du Commerce au sujet de cette mesure qui, selon eux, est susceptible de provoquer une rupture des stocks de farine de blé dans le pays. De plus, les meuniers se plaignent des coûts supplémentaires induits par ce prolongement du stationnement des navires à la bouée de base, lesquels peuvent être répercutés sur le prix final de la farine au consommateur.
Face à ces plaintes, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, qui a précisé que le contexte n'est ni à la hausse des prix, ni aux pénuries, a promis de travailler avec ses collègues du gouvernement, notamment le ministère des Finances, pour éviter les surcoûts aux importateurs de blé.

Décès de l'homme d'affaire Fotso Victor à l'âge de 94 ans

Agé de 94 ans au moment de sa disparition, Fotso Victor incarnait une certaine réussite des investisseurs camerounais. Grâce à des entreprises comme UNALOR, SAFCA ou encore PILCAM, qui produisaient respectivement des boites d'allumettes, des cahiers et des piles pour petits appareils, largement utilisés dans les ménages.
Reconverti dans la politique, il a été réélu maire de Bandjoun, une localité située dans l'ouest du pays, lors des récentes élections législatives et municipales du 9 février 2020 dernier. Il occupait ce poste depuis 1996.
L'opinion publique camerounaise salue déjà la mémoire d'un homme considéré par beaucoup comme un des symboles de l'offensive camerounaise dans le domaine des affaires aux lendemain des indépendances.

TRANSPORT

En l'absence d'une subvention de 2 milliards FCFA par mois, Camair-Co s'achemine vers un arrêt des activités

Cela ne semble désormais être qu'une question de jours. Face au ralentissement de ses activités, rendues encore plus moribondes ces derniers jours par la crise du Coronavirus, qui porte en grand coup au secteur du transport aérien, Camair-Co, la compagnie aérienne publique camerounaise, va devoir provisoirement suspendre son exploitation.

En effet, dans une lettre adressée le 23 mars 2020 à Jean Ernest Ngallé Bibéhé, le PCA de Camair-Co et ministre des Transports, Louis Georges Njipendi Kouotou, le DG de Camair-Co, fait deux propositions : suspendre provisoirement l'exploitation de la compagnie et mettre en *« chômage technique les personnels non essentiels »*, ou alors recevoir une *« subvention d'équilibre mensuelle de 2 milliards de FCFA »* pour maintenir Camair-Co en activité pendant toute la durée de la pandémie du Coronavirus.

Répondant à cette lettre le 25 mars 2020, Jean Ernest Ngallé Bibéhé écarte d'abord l'idée d'une subvention d'équilibre émise par le DG. *« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une dotation de subvention d'équilibre mensuelle n'est pas envisageable, au regard des contraintes budgétaires de l'Etat »*, écrit le ministre des Transports.

Et ce dernier de poursuivre : *« s'agissant de la proposition relative à la suspension provisoire de l'exploitation, je vous demande de bien vouloir me faire le point des personnels qui seraient concernés par la mesure de chômage technique, assorti des éclairages sur le sort de la traite salariale qui leur sera réservé. Vous voudrez également requérir l'avis de l'inspecteur du travail de ressort, des délégués du personnel et des organisations syndicales sur ladite mesure, conformément à la réglementation en vigueur »*.

En clair, le PCA de Camair-Co souhaite que le DG s'entoure de toutes les précautions règlementaires avant de pouvoir mettre les personnels en chômage technique. Mais, en l'absence d'une subvention d'équilibre qui, selon le DG, serait seule capable de maintenir l'exploitation de la compagnie, l'on s'achemine inéluctablement vers une suspension provisoire des activités du transporteur aérien national.

TIC & TELECOM

Le régulateur des télécoms recommande aux opérateurs du Cameroun une baisse des coûts pendant la crise du Coronavirus

Dans le contexte de la crise du Coronavirus, qui secoue le Cameroun et les autres pays du monde, l'Agence de régulation des télécommunications (ART) a entamé des concertations avec les opérateurs du secteur, dans l'optique d'obtenir une baisse des coûts des services. C'est ce que révèle un communiqué signé le 30 mars 2020 par le directeur général de l'ART, Philémon Zo'o Zame (photo).
Cette information est révélée au moment où les deux principaux opérateurs de la téléphonie mobile dans le pays (MTN et Orange) avaient déjà annoncé une réduction partielle ou alors la suppression pure et simple des frais sur les transactions financières effectuées via leurs services de paiements mobiles.
Mais, à ce jour, ni les coûts des communications téléphoniques, ni de l'internet n'ont été réduits. Les opérateurs proposent cependant une gamme variée d'opérations promotionnelles et autres forfaits, qui offrent aux clients une palette de choix visant à dépenser moins pour bénéficier de ces services.

Le Cameroun inaugure le switch national des paiements électroniques, géré par la Campost

« L'objectif principal de la mise en place de ce Switch national, qui sera géré par la Campost, est de favoriser à travers une passerelle unique, l'interopérabilité des différents services proposés par les opérateurs utilisant le réseau national de communication électronique. Ceci dans le but de placer l'opérateur public postal au cœur du développement de l'économie numérique », explique Minette Libom Likeng.
Cette inauguration du Switch national des paiements électroniques est la matérialisation d'une décision du Minpostel. Prise le 26 novembre dernier, elle détermine les conditions et les règles d'exploitation du code USSD (Unstructured Supplementary Service Data ou Données de services supplémentaires non structurées) pour l'accès à la plateforme nationale d'agrégation des communications électroniques au Cameroun.
Cette plateforme vise notamment à garantir des conditions équitables d'interconnexion, réduire les coûts des transactions financières mobiles et favoriser l'inclusion financière. En outre, elle permettra d'accéder aux services financiers mobiles par un code unique, le # 237#.
Par conséquent, les opérateurs des réseaux et les fournisseurs de services de communications électroniques au Cameroun ont été invités à s'y interconnecter, au plus tard le 26 décembre 2019, pour la fourniture des services financiers mobiles.

FLAVIEN KOUATCHA VEND LE GÉNIE CAMEROUNAIS À EMMANUEL MACRON AU SALON DE L'AGRICULTURE DE PARIS

La start-up camerounaise Save Our Agriculture, spécialisée dans l'aquaponie, technique combinant à la fois l'élevage des poissons et la culture de légumes, était présente à la dernière édition du salon de l'agriculture de Paris. Cette grand-messe de l'agriculture a été une occasion idoine pour le jeune ingénieur camerounais, Falvien Kouatcha, promoteur de Save Our Agriculture, de vanter l'aquaponie, notamment au président français. Emmanuel Macron s'est longtemps arrêté dans son stand le 22 février 2020, lors de l'inauguration de ce salon.

« *L'aquaponie est un mode de culture très ancien, qui consiste à associer l'élevage de poissons à la culture de plantes dans un circuit fermé. Les déjections des poissons servent de nutriments aux légumes qui, en retour, permettent d'épurer l'eau du bassin* », explique l'innovateur camerounais. Cette technique recèle de nombreux avantages pour des pays africains comme le Cameroun, où la mise en place de chaînes d'approvisionnement n'est pas aisée.

« *Mettre en place une chaîne d'approvisionnement efficace entre l'arrière-pays et ses milliers de petits producteurs et les consommateurs urbains est une tâche qui coûterait très cher et prendrait beaucoup de temps. D'où l'idée de transporter la campagne en ville, à travers mon projet d'aquaponie* », ajoute-t-il.

Concrètement, la trouvaille de Falvien Kouatcha consiste en la construction de kits, qui permettent à des particuliers vivants en ville de pratiquer l'aquaponie, et de pouvoir ainsi produire eux-mêmes leurs légumes et leurs poissons, sans porter atteinte à l'environnement.

Les travaux de Flavien Kouatcha lui ont déjà permis d'être lauréat du Prix EDF Pulse Africa, organisé par Électricité de France, et du tout premier Prix Pierre Castel en 2018.

Grâce au soutien du « *fonds de dotation Pierre Castel-Agir pour l'Afrique* », Save Our Agriculture expérimente d'ailleurs depuis quelques mois « *une ferme urbaine* » sur le port de Douala, la capitale économique camerounaise. Sur deux conteneurs empilés, reliés par de la tuyauterie, le jeune ingénieur camerounais peut produire respectivement 400 kg de poissons et 800 kg de produits maraîchers par semestre, avec un impact environnemental minimum.

Mais, Flavien Kouatcha voit encore plus grand. Il est à la recherche d'investisseurs pour agrandir son business. Il a certainement confié cette préoccupation au chef de l'État français. « *Quand on est un jeune entrepreneur africain, on a besoin de toutes les publicités.* », indique celui qui espère ainsi pouvoir tirer quelques dividendes de ce qu'il considère comme un coup de pouce présidentiel. Car, en participant à ce salon, l'objectif du jeune entrepreneur était clairement de trouver des « *partenaires moins pressés* », qui lui permettront de « *grandir* ».

Brice R. Mbodiam

PARTICIPEZ À L'ÉDIFICATION DU CAMEROUN DE DEMAIN

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN

TOUS UNIS !